

SIAE des communes du BAS-LANGUEDOC

RAPPORT D'ACTIVITE DU SIAE DES COMMUNES DU BAS LANGUEDOC



Service de l'Adduction d'eau potable



**Exercice
2016**

1. CONTEXTE

Le présent rapport, au vu des dispositions relatives au fonctionnement des EPCI, notamment en ce qui concerne la démocratisation et la transparence (Art. L5211-39 du CGCT), a pour objet de retracer l'activité du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des Communes du BAS-LANGUEDOC pour l'année 2016.

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des Communes du BAS-LANGUEDOC regroupe deux catégories de communes :

• La première catégorie, dénommée les **RURAUX**, est constituée des collectivités où sont assurées la production, l'adduction et la distribution d'eau potable soit :

- BOUZIGUES
- GIGEAN
- LOUPIAN
- MARSEILLAN
- MIREVAL
- MONTAGNAC
- MONTBAZIN
- PINET
- POUSSAN
- VIC-LA-GARDIOLE
- VILLEVEYRAC
- Montpellier Méditerranée Métropole pour les communes
 - COURNONSEC
 - COURNONTERRAL
 - FABREGUES
 - LAVERUNE
 - MURVIEL-LES-MONTPPELLIER
 - PIGNAN
 - SAINT-GEORGES-D'ORQUES
 - SAINT-JEAN-DE-VEDAS
 - SAUSSAN

• La deuxième catégorie, dénommée les **URBAINS**, est constituée des collectivités où ne sont assurées que la production et l'adduction d'eau potable soit :

- AGDE
- SETE
- MEZE
- Syndicat FRONTIGNAN /BALARUC-LES-BAINS/ BALARUC-LE-VIEUX

2. INDICATEURS FINANCIERS

2.1. Indicateurs financiers généraux

2.1.1. Recettes d'exploitation

En 2016, la recette d'exploitation du Syndicat résultant du prix du service d'alimentation en eau potable est de 3 983 183 €.

Pour la partie exploitante, cette recette s'élève à 8 972 532 €.

2.1.2. Etat de la dette

L'état de la dette au 31 décembre 2016 fait apparaître les valeurs suivantes :

Encours	33 328 971,43 €
Annuité	3 099 781,41 €

2.2. Prix de l'eau

2.2.1. Le prix de l'eau Ruraux

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	2015	2016
Part de l'exploitant	Abonnement ordinaire	37,8800	38,3200
Part Fixe [€ HT]	N° 1 (0 à 150 m3)	0,6420	0,6495
Tranches [€ HT/m3]	N° 2 (+ 150 m3)	0,8460	0,8559
Part de la collectivité	Abonnement ordinaire	31,3950	32,6508
Part Fixe [€ HT]	N° 1 (0 à 150 m3)	0,2568	0,2671
Tranches [€ HT/m3]	N° 2 (+ 150 m3)	0,6359	0,6613
Tiers [€/m3]	Agence de l'eau prélèvement	0,04	0,0789
	Contre Valeur pollution	0,29	0,29
TVA [%]		5,5	5,5

Composantes de la facture d'un usager de 120 m3

	2015	2016
Exploitant	114,92	116,26
Collectivité	62,21	64,70
Sous Total Hors Taxes, Agence de l'eau et CVP	177,13	180,96
Agence de l'eau prélèvement	4,80	9,47
Redevance pollution	34,80	34,80
Sous Total HT	216,73	225,23
TVA	11,92	12,39
Total [€ TTC]	228,65	237,62

Prix du m3 pour un usager consommant 120 m3/an

en TTC :	1,98 €
en HT (collectivité+ fermier) :	1,51 €

2.2.2. Le prix de l'eau Ventes URBAINS

Evolution du tarif de l'eau et Composantes de la facture

		AGDE	SETE	SIAEP F/B	MEZE
Participation des Urbains au budget du Syndicat / à leur volume de pointe souscrit	Aux emprunts	786 233,25 €	416 549,15 €	348 215,19 €	85 351,99 €
	Frais de gestion	154 131,79 €	81 659,57 €	68 263,50 €	16 732,26 €
	<i>Total participation</i>	940 365,04 €	498 208,72 €	416 478,69 €	102 084,25 €
m3 facturés		5 021 391	2 107 112	3 077 344	859 757
Coût du m3		0,1873 €	0,2364 €	0,1353 €	0,1187 €
Surtaxe SBL		0,0586 €			
Coût du m3 part SBL		0,2459 €	0,2950 €	0,1939 €	0,1773 €
Surtaxe SUEZ		0,2876 €			
Coût du m3 (SBL – SUEZ)		0,5335 €	0,5826 €	0,4815 €	0,4649 €
Agence de l'Eau		0,0789 €			
Coût du m3 HT		0,6124 €	0,6615 €	0,5604 €	0,5438 €
TVA 5,5%		0,0337 €	0,0364 €	0,0308 €	0,0299 €
Coût du m3 TTC		0,6461 €	0,6979 €	0,5913 €	0,5737 €

3. INDICATEURS TECHNIQUES

3.1. Ressources propres

Ouvrage	Débit nominal [m ³ /h]	Prélèvement 2015 [m ³]	Prélèvement 2016 [m ³]
Puits FLORENSAC	4 800	17 352 339	17 729 179
La Lauzette Saint Jean de Védas	450	26 594	48 626
Forage de Mireval KARLAND	30	-	-
Forage du Boulidou	180	86 097	243 107
Forage de l'Olivet	300	177 631	15 008
Forage de Pinet	50	67 938	72 374
Forage de Montagnac - plaine	100	274 889	301 526
Forage de Montagnac - Belluguettes	20	12 822	195
Total des prélèvements [m³]		17 998 310	18 410 015

3.2. Production, Distribution

Volumes [m ³]	2015	2016
Volume produit	17 998 310	18 410 015
Volume importé	-	-
Volume Fabregues	1 827 157	1 643 024
Volume mis en distribution	19 825 467	20 053 039
Vente en gros (urbains)	10 632 371	11 065 604
Volume vendu aux abonnés (ruraux)	5 234 650	5 626 517
Volume total vendu	15 867 021	16 692 121
Volumes non facturés	3 958 446	3 360 918

La consommation moyenne en m³ par abonnement et par an est de :

132

3.3. Abonnés

Le passage à un nouveau Système d'information Clientèle a modifié le calcul du nombre de clients.

Sur l'ancien système clientèle Epsydre : 1 compteur était égal à 1 abonnement alors que sur ODYSSEE : 1 adresse de facturation et égale à 1 client.

Clients	2015	2016
Nombre de clients domestiques	41 928	40 673
Nombre de clients non domestiques	686	1 895
Nombre total de clients	42 614	42 568

3.3.1. Répartition des abonnés par commune

	Clients	Prime fixe
BOUZIGUES	1 078	1 130
COURNONSEC	1 328	1 394
COURNONTERRAL	2 528	2 748
FABREGUES	2 816	3 343
GIGEAN	2 528	2 869
LAVERUNE	1 279	1 366
LOUPIAN	1 207	1 402
MARSEILLAN	8 963	10 584
MIREVAL	1 332	1 410
MONTBAZIN	1 164	1 236
MONTAGNAC	2 066	2 311
MURVIEL-LES-MONTPELLIER	748	762
PIGNAN	2 741	3 120
PINET	834	932
POUSSAN	2 278	2 618
SAINT-GEORGES-D'ORQUES	2 200	2 801
SAINT-JEAN-DE-VEDAS	4 250	5 015
SAUSSAN	656	684
VIC-LA-GARDIOLE	916	2 169
VILLEVEYRAC	1 656	1 728
Total des abonnés	42 568	49 622

3.4. Longueur du réseau

	2015	2016
Linéaire du réseau hors branchements en km	775	786

3.5. Performance du réseau

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

Rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées + exportations + estimation consommations sans comptage + volume de service) / (volume produit + importations)

	2015	2016
Rendement du réseau de distribution [%]	84,81%	88,21%

Indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage + volume de service + pertes) / longueur du réseau hors branchements

	2015	2016
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	12,79	10,33

Indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / longueur du réseau hors branchements

	2015	2016
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	10,36	8,23

Performance du réseau par commune

Commune	Rendement réseau IDM %	ilp m³/km/j
Bouzigues	73,10	7,95
Courmonsec	80,40	7,38
Courmonterral	74,90	13,23
Fabrigues	83,90	5,33
Gigean	71,20	13,45
Laverune	97,2	0,80
Loupian	69,90	6,32
Marseillan	86,10	5,33
Mireval	79,90	5,37
Montagnac	66,50	11,31
Monbazin	71,90	10,64
Murviel	57,00	15,09
Pignan	76,90	8,84
Pinet	76,40	5,71
Poussan	88,90	3,64
Saussan	82,50	4,27
St Georges d'Orques	73,70	12,29
St J de Vedas	82,70	6,48
vic la gardiole	87,00	3,64
Villeveyrac	76,80	5,78

4. LES TRAVAUX

4.1. Marché à bons de commande travaux

Le Syndicat a relancé un marché à bons de commande pour les travaux de renouvellement des conduites et ouvrages d'eau potable.

Le groupement d'entreprises titulaire du marché est : EHTP-SOLATRAG-ASTRUC-SOLIVES.

Le Montant maximum des travaux engagé s'élève à 3 M€ HT/an

4.2. La Maîtrise d'œuvre

Afin de réaliser ses études de maîtrise d'œuvre, le Syndicat a mis en place un marché de maîtrise d'œuvre (Accord Cadre) en 2014. La durée est de 1 an renouvelable 3 fois soit 4 ans au total. Ce marché est entré dans sa 3^{ème} année.

Le bureau d'étude titulaire du marché est le Cabinet MERLIN.

4.3. Raccordement de MONTAGNAC

Dans le cadre de la sécurisation de l'adduction de la commune de Montagnac, le Syndicat, dans un premier temps, a lancé les travaux de la sécurisation de l'alimentation de la base de BESSILES depuis le réseau de Villeveyrac au lieu-dit JOLIMONT. Le montant du marché s'élevait à 838 682 € HT

Les travaux sont terminés. La station de pompage Jolimont a été mise en service le 2^{ème} semestre 2015. Le forage des Bélugettes, qui était la principale ressource en eau de la base de Bessilles, est en cours d'abandon.

Le syndicat lance l'étude pour la sécurisation du bourg de Montagnac. Cette étude porte sur le tracé de la conduite d'adduction d'eau potable entre la base de Bessilles et le Bourg de Montagnac avec le déplacement du réservoir de la commune.

4.1. Débitmètres

Le syndicat dans le cadre de la gestion de son réseau et afin d'améliorer le rendement de celui-ci lance les études pour la mise en place de 30 débitmètres supplémentaires. Avec l'ensemble des équipements posés des campagnes de sectorisation sur l'ensemble du territoire permettront de mieux cerner le fonctionnement du réseau et d'améliorer la recherche de fuites.

Ces débitmètres seront installés sur les communes suivantes :

Montagnac, Cournonsec, Cournonterral, Fabrègues, Gigean, Loupian, Marseillan, Murviels les montpellier, Pignan, Saint Georges d'Orques, Saint Jean de védas, Vic la Gardiole et Vias

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 959 945,00 € HT.

4.1. Raccordement de Vias

La demande d'intégration de la commune de Vias, a été actée par Arrêté préfectoral en date du 28 décembre 2016.

La commune à compter du 1^{er} janvier 2017 transfère la compétence Eau au profil du Syndicat.

Le syndicat lance les études pour la sécurisation de la commune de Vias à partir du réseau Florensac Agde.

Le projet consiste à raccorder le réseau de la commune de Vias au réseau d'adduction du Syndicat qui transite à proximité du barrage Bladier Ricard à Florensac.

Ce raccordement représente 10,80 km de conduite pour un montant prévisionnel de 8,20 M€

4.2. Doublement de l'usine G. DEBAILLE

Dans le cadre de la mise à jour de son schéma directeur de Production et d'Adduction d'eau potable, le syndicat, afin de répondre aux besoins futurs à l'horizon 2040, doit réaliser le doublement de l'usine G. DEBAILLE à Fabrègues. La production d'eau potable de l'usine passera de 30 000 m³/j à 60 000 m³/j.

Le Syndicat a missionné le Cabinet Merlin pour la réalisation des études de maîtrise d'œuvre de cette extension qui comprend :

- Le doublement de l'usine
- Les conduites de raccordement aux réseaux d'adduction du Haut, Moyen et Bas Service
- Un réservoir d'équilibre (augmentation de la capacité de stockage)

Le montant prévisionnel des études de maîtrise d'œuvre (AVP) s'élève à 234 420,00 € pour un montant prévisionnel de travaux de 26,00 M€ HT.

4.3. Projet des siphons de SETE

Dans le cadre du renouvellement des siphons de SETE, le syndicat étudie la possibilité de :

- Re-chemisage sur une partie de la conduite existante entre le quartier de la plagette à Sète et les terrains de la société LAFARGE à Frontignan
- La réalisation d'un forage dirigé sous les quartiers de la Plagette et la pointe courte à Sète.

Le Syndicat a rencontré les services Maritimes, Portuaires ainsi que le service Route du Département et la SNCF, afin de recueillir leurs avis sur le Projet. Le projet est validé par ces services.

Le syndicat a déposé un dossier de demande de Subvention auprès des services de l'agence de l'eau. Ce dossier est éligible. Le syndicat est en attente de la décision de l'Agence.

Les travaux sont prévus pour le dernier trimestre 2017, après la saison estivale.

4.4. Renforcement de l'Adduction de COURNONSEC

Suite aux réunions de travail avec notre société fermière (SUEZ), le Syndicat a lancé une étude sur le renforcement de l'adduction de COURNONSEC.

Des achats et servitudes de passage sont négociés avec les propriétaires.

Un permis de construire déposé en mairie pour la station de reprise a été accepté.

En raison des difficultés rencontrées pour l'achat des parcelles, le syndicat étudie un tracé alternatif.

Les travaux sont programmés pour 2^{ème} semestre 2017.

4.5. Schéma Directeur AEP

Suite à la nouvelle législation sur les économies d'eau et le rendement des réseaux d'eau potable, le Syndicat a réalisé les schémas directeurs des communes suivantes :

- Fabrègues
- Gigan
- Montbazin
- Poussan
- Montagnac
- Pinet

Sont en cours d'élaboration par les bureaux d'études MERLIN et ENTECH les schémas directeurs AEP des communes de :

Communes	Montant € HT	Date de fin d'études
Bouzigues	23 503,00	2 ^{ème} semestre 2017
Loupian	24 471,00	2 ^{ème} semestre 2017
Villeveyrac	24 471,00	2 ^{ème} semestre 2017
Mireval	24 471,00	2 ^{ème} semestre 2017
Vic la Gardiole	30 057,50	2 ^{ème} semestre 2017
Marseillan	34 028,00	2 ^{ème} semestre 2017
Pignan	30 057,50	1 ^{er} semestre 2018
St Georges d'Orques	26 161,50	1 ^{er} semestre 2018
Murviel les Montpellier	23 503,50	1 ^{er} semestre 2018

Le syndicat prépare les dossiers de demandes de subventions pour les services de l'Agence de l'Eau des schémas directeurs des communes :

Communes	Montant € HT	Date de fin d'études
Saint de Védas	40 833,60	1 ^{er} semestre 2019
Saussan	28 204,20	1 ^{er} semestre 2019
Cournonsec	29 365,20	1 ^{er} semestre 2019
Cournonterral	36 069,00	1 ^{er} semestre 2019
Lavérune	29 365,20	1 ^{er} semestre 2019

4.6. Mise en place d'un SIG

Le Syndicat a décidé de mettre en place un Système d'information Géographique couplé à une gestion Patrimoniale de ses réseaux.

Le cabinet merlin assiste le Syndicat dans cette démarche.

La phase 3 du dossier est lancée. Elle consiste, dans un premier temps, à mettre en place une méthodologie d'établissement d'un programme pluriannuel de renouvellement des conduites de distribution, puis dans un deuxième temps à établir le prochain programme triennal.

La restitution de la Phase 3 est programmée pour le 2^{ème} semestre 2017.

4.7. Diagnostic Réservoirs

Le Syndicat dans le cadre de la gestion de son patrimoine, a lancé une campagne d'osculon des bétons armés des réservoirs du Syndicat.

La restitution du diagnostic final met en évidence la nécessité d'intervention sur les réservoirs de Villeveyrac, Loupian, Murviel les Montpellier, Agde, Balaruc, Fabrègues, Gigean, Pignan, Saint Georges d'orques et Poussan

Le Syndicat prévoit de lancer les marchés suivants pour la réhabilitation des ouvrages

Sites	Montant € HT prévisionnel	Date travaux
Mont St Loup – Agde 20 000 m ³	982 774,00	1 ^{er} semestre 2018
Balaruc (15 000 m ³) Gigean (1 500 m ³)	968 729,00	1 ^{er} semestre 2019
Fabrègues (500 m ³) – Loupian (500 m ³ et 350 m ³) Murviel les lfs (150 m ³) Pignan gardies (1 500 m ³)	891 585,00	1 ^{er} semestre 2020
Poussan (400 m ³) St Georges d'Orques (cadelle 1 500 m ³) Villeveyrac sur tour (600 m ³)	709 385,00	1 ^{er} semestre 2021

4.8. Les ressources

Le Bouldou

La procédure de DUP est terminée. Les périmètres de protection et le dossier réglementaire pour l'autorisation de mettre en distribution l'eau provenant du forage sont validés par arrêté préfectoral en date du 18 décembre 2012.

Le Syndicat lance les études pour les travaux de mise en conformité du forage. (Réalisation d'un local pour le traitement aux UV)

Les travaux sont prévus pour le 2^{ème} trimestre 2017

Les Pesquiers

Le Syndicat est en attente des résultats de l'étude des volumes prélevables (EVP), menée dans le cadre de la procédure du SAGE pour déposer le dossier de la procédure de DUP

Le bureau d'études EURYECE est en charge de ce dossier. Le montant prévisionnel des études s'élève à 48 507,50 € HT.

Le forage de la plaine à Montagnac

Dans le cadre La procédure de DUP des forages de la plaine à Florensac, un dossier complémentaire a été déposé auprès des service de l'état (ARS) pour un forage de secours « F3 ».

L'hydrogéologue agréé a rendu son rapport définitif.

Le Bureau d'études ENTECH est en charge du projet de réalisation du forage définitif et la réhabilitation du forage existant.

Les travaux de réalisation sont prévus pour le 1^{er} semestre 2018

Achat de terrains pour la protection de la ressource

Dans le cadre de la protection de la ressource et de la réalisation de ses travaux, le Syndicat se porte acquéreur de terres situées sur les communes de FLORENSAC, PIGNAN, VILLEVEYRAC et FABREGUES.

